

Suisse (A 1 :12 :24 de la vidéo)

**65<sup>eme</sup> séance plénière de la 69eme session de l'Assemblée Générale**

**Mme von Steiger Weber** (Suisse) :

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs ,

La Suisse souhaite remercier le Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable pour son excellent travail et pour la présentation de son rapport (A/69/315). Son adoption par une résolution indépendante de l'Assemblée générale permettra à ce rapport de grande qualité de recevoir l'attention et la considération qu'il mérite, puisqu'il établit les bases intellectuelles des débats préparatoires à la Conférence d'Addis-Abeba. La Suisse soutient donc pleinement l'adoption de ce projet de résolution (A/69/L.32).

Nous sommes convaincus que le rapport du Comité intergouvernemental répond aux exigences élevées formulées par les États Membres avant sa rédaction. Nous avons tous assisté, lors des premiers débats thématiques sur le financement du développement, en novembre, cette année, à des discussions critiques et constructives fondées sur ce rapport.

Les délégations, qu'elles aient été représentées au Comité intergouvernemental par un

expert ou non, se sont appuyées sur ce rapport pour construire leurs interventions substantielles. C'est exactement de telles discussions critiques et constructives qui sont nécessaires à ce stade. Si nous pouvons discuter ouvertement du rapport et de ses options sous plusieurs angles, cela nous permettra d'obtenir un résultat final meilleur et plus substantiel.

Financer le nouveau programme universel de développement durable pour l'après-2015 suppose que nous élaborions un cadre global intégrant l'aide au développement, le financement de la lutte contre les changements climatiques, les apports de capitaux du secteur privé et toutes les autres sources de financement du développement durable. Ces différents apports ne sont pas voués à se substituer les uns aux autres, mais peuvent s'alimenter mutuellement et jouer un rôle de catalyseur si les incitations, les politiques et les accords internationaux adéquats sont mis en place. Telle est la principale conclusion du rapport du Comité intergouvernemental d'experts, à laquelle la Suisse adhère pleinement. Le rapport s'appuie sur une analyse solide des besoins de financement de l'ambitieux programme universel de développement pour l'après-2015, et propose un éventail de politiques possibles qui guideront les discussions dans le processus menant à la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, à Addis-Abeba.

Il y a trois aspects que nous apprécions tout particulièrement dans le rapport du Comité intergouvernemental. Premièrement, ce rapport met en lumière la structure décentralisée à laquelle obéissent les prises de décisions en matière de financement en cette période de

mondialisation et d'interconnexion. Le défi des dirigeants politiques est de canaliser et d'encourager davantage de sources diverses et décentralisées de financement pour aboutir aux investissements souhaités en matière de développement durable. Pour Addis-Abeba, il est donc important de garder à l'esprit qu'aucun organe de décision et aucune politique ne pourront, à lui ou à elle seuls, apporter toutes les réponses. Nous devons renforcer la pertinence économique de la durabilité à tous les niveaux et veiller à ce que les financements soient mobilisés et alloués de manière systématique pour façonner un avenir durable pour tous.

Deuxièmement, le rapport met en évidence le fait que le financement du développement durable relève autant des politiques promouvant les investissements dans le développement durable que de l'augmentation des apports financiers. Nous devons faire face à d'importants défis politiques à ce sujet, notamment le lien entre l'aide publique au développement et les autres sources de financement, et les moyens d'endiguer les flux financiers illégaux, d'encourager la transparence des subventions, de mettre à profit efficacement et équitablement les ressources nationales et de créer des vecteurs financiers favorables aux petites et moyennes entreprises, en particulier dans les pays les moins avancés, de manière à générer des emplois et des sources de revenus pour les populations pauvres.

Troisièmement, le rapport intègre le chaînon manquant de Monterrey et de Doha – la problématique environnementale du financement du développement durable – de manière globale pour tous les types de financement, qu'ils soient nationaux ou internationaux,

publics ou privés. Le financement des questions environnementales, s'agissant notamment des changements climatiques, doit être pris en compte dans les discussions. L'intégration systématique des trois dimensions du développement durable permettrait de maximiser les synergies et d'atteindre des compromis entre les différentes priorités, et par conséquent, d'améliorer considérablement l'efficacité et l'efficience globales des efforts de financement.

Il est entendu que le rapport ne résout pas toutes les questions liées au financement du développement durable. Même s'il propose un grand nombre d'options stratégiques, il appartient maintenant aux États Membres d'établir des priorités et de les mettre en oeuvre. Les discussions futures devront également prendre en compte le financement concernant les différents groupes de personnes, en particulier les femmes. Il n'y a pas de développement durable sans égalité des genres, et la discussion sur le financement doit refléter cette réalité. Les investissements en faveur des femmes, en particulier des filles, profiteront à la société, à l'économie et à l'environnement dans son ensemble.

C'est à nous qu'il revient maintenant d'agir. D'ici la mi-juillet à Addis-Abeba, les États Membres devront exploiter les ressources de l'excellent rapport du Comité intergouvernemental d'experts et passer d'un grand nombre de politiques possibles à des recommandations concrètes dans le document final de la Conférence. La tâche est immense : les besoins de financement sont énormes et le temps est compté. Toutefois, le Comité intergouvernemental d'experts place le message le plus important au début de son rapport, à savoir que « les besoins [sont] énormes, tout comme les difficultés que l'on

éprouverait à les satisfaire – énormes mais non insurmontables » (A/69/315, par. 22).

Nous sommes entièrement d'accord avec cette affirmation. Sur ces mots, je termine en déclarant que la Suisse se réjouit d'ores et déjà de participer aux sessions thématiques de fond informelles de cette semaine et au reste du processus de préparation de la conférence d'Addis-Abeba.

FOR TRAINING PURPOSES ONLY